



Communiqué - 22 septembre 2025

Reconnaissance de l'État de Palestine par la France

**Le RCDP salue cette décision
et voit en elle un pas vers un espoir de paix dans la région**

Le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine se félicite de la décision historique prise par la France de reconnaître officiellement l'État de Palestine. Cette annonce constitue un pas diplomatique majeur, attendu de longue date, dans un contexte régional marqué par l'intensification dramatique et alarmante des violences à Gaza et de la colonisation israélienne des territoires palestiniens.

Depuis plus de trente ans, de nombreuses collectivités territoriales françaises engagées dans les coopérations décentralisées avec leurs homologues palestiniens et israéliens réaffirment avec constance et détermination le droit inaliénable du peuple palestinien à disposer d'un État viable, souverain et démocratique établi sur les frontières de 1967, vivant en paix et en sécurité aux côtés d'Israël. La création et l'existence de l'État de Palestine procèdent du droit international et ne peuvent être contestées.

Ce geste fort de la France doit désormais inciter l'ensemble de la communauté internationale à aller plus loin et de manière concrète, pour garantir au peuple palestinien la pleine jouissance de ses droits et de sa souveraineté sur son territoire.

Le RCDP :

- Appelle à la libération immédiate de tous les otages israéliens détenus depuis le 7 octobre 2023.
- Appelle à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, où les violences ont causé et continuent de causer un nombre inacceptable de victimes civiles - dont de dizaines des milliers des femmes et d'enfants.
- Dénonce la poursuite de la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qui constitue un obstacle majeur à toute solution de paix durable et viole le droit international.

Le RCDP, qui porte la voix des collectivités territoriales françaises engagées en Palestine et de leurs partenaires, continuera d'encourager le respect du droit international et la désescalade de la violence, ainsi qu'un retour au dialogue et à la paix. Il demeure engagé à œuvrer pour un avenir digne, sûr et porteur d'espoir pour l'ensemble des habitants de la région.

Dans cet esprit le RCDP et ses membres continuent de poursuivre leurs engagements aux côtés du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que du Consulat général de France à Jérusalem, afin de renforcer les coopérations décentralisées franco-palestiniennes.